

Notre catalogue de formation 2026



AGATHE
Formation & Co-working



Contact

0693 99 15 61

contact@agatheformationcoworking.re

50 ruelle Esparon, 97440 Saint-André



Descriptif

Face aux besoins croissants des agriculteurs de valoriser leur production par la transformation alimentaire, cette formation vise à sécuriser les choix et l'utilisation des équipements d'un atelier.

En tenant compte des enjeux techniques, économiques et réglementaires, le but est de rendre les participants autonomes dans la mise en place d'un atelier de transformation adapté et performant.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les besoins matériels en fonction de leur production
- Analyser les contraintes techniques et réglementaires liées à un atelier de transformation
- Choisir des équipements adaptés à leur activité et à leur volume de production
- Utiliser les principaux matériels de transformation en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
- Organiser l'implantation fonctionnelle d'un atelier
- Estimer les coûts liés à l'équipement et à l'installation
- Vérifier la cohérence technique et économique de leur projet

MODULES	Contenu	DURÉE
MODULE 1 - Définir son projet et ses besoins matériels		04:00:00
MODULE 2 - Choisir et utiliser les équipements de transformation		09:30:00

Modalités de la formation



14 heures (2 jours)

en présentiel collectif

Dates :

27-28 avril 2026, ou 20-21 mai 2026, ou 9-10 juin 2026, ou 7-8 juillet 2026



Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familial, salarié, chef d'entreprise, 2 à 15 personnes



St-André ou Pl. des Palmistes
Accessible aux personnes en situation de handicap



420 € TTC

prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs

Admission

Prérequis : Avoir un projet d'atelier de transformation (même en phase de réflexion)

Accès par un entretien de pré-formation puis inscription, délai de 11 jours minimum avant le début de la formation

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives, expositives, démonstratives

Supports utilisés : diaporamas, vidéos + ressource stagiaire remis en fin de formation

Modalités de reconnaissance

- Evaluation de fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Evaluation de la satisfaction

- Taux de réussite : -
- Taux de satisfaction : -

Intervenants : Dominique HOARAU, Formateur et ex directeur de magasin spécialisé en équipements agroalimentaires

Sandrine TEYSSERE, Formatrice et ex instructrice de subvention Leader.



Descriptif

Dans un contexte de renforcement des obligations réglementaires en santé et sécurité au travail, notamment depuis la réforme de 2021, de nombreuses structures rencontrent des difficultés à formaliser une démarche de prévention efficace.

Cette formation répond à un besoin concret d'acquisition de méthodes simples et opérationnelles pour identifier, analyser et prévenir les risques professionnels, dans le but de réaliser un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les obligations réglementaires liées à la santé et sécurité au travail
- Expliquer les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels
- Analyser les situations de travail afin de repérer les dangers et évaluer les risques
- Proposer des actions de prévention adaptées aux risques identifiés
- Rédiger un DUERP
- Évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre et assurer la mise à jour du DUERP

Contenu

MODULES	Contenu	DURÉE
MODULE 1 – Responsabilités de l'employeur en matière de sécurité		01:30:00
MODULE 2 – Maîtriser la politique QHSE		01:30:00
MODULE 3 - Santé et sécurité au travail		01:30:00
MODULE 4 – Mise en pratique : création d'un DUERP		02:00:00

Modalités de la formation



7 heures (1 journée)
en présentiel collectif

Dates :



5 mai 2026, ou 2 juin 2026 ou 24 juin 2026, ou 15 juillet 2026



Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide familial, salarié, chef d'entreprise, 2 à 15 personnes



St-André ou Pl. des Palmistes
Accessible aux personnes en situation de handicap



210 € TTC

prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs

Admission

Prérequis : aucun

Accès par un entretien de pré-formation puis inscription, délai de 11 jours minimum avant le début de la formation

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives, expositives, démonstratives

Supports utilisés : diaporamas, vidéos + ressource stagiaire remis en fin de formation

Modalités de reconnaissance

- Evaluation de fin de formation
- Attestation de fin de formation
- Evaluation de la satisfaction

• Taux de réussite : -

• Taux de satisfaction : -

Intervenant : Dominique HOARAU, Formateur et ex directeur de magasin spécialisé en équipements agroalimentaires

Réaliser l'étiquetage de denrées alimentaires selon la réglementation INCO

Descriptif

Cette formation s'adresse à des agriculteurs, chefs d'entreprise, aides familiaux, conjoints collaborateurs, salariés, avec le projet de fabriquer des étiquettes de denrées alimentaires pré-emballées, afin de maîtriser les obligations réglementaires en matière d'étiquetage consommateurs.

Objectifs

- Identifier les obligations en matière d'étiquetage et d'information consommateurs des denrées pré-emballées (réglementation UE N°1169/2011 dit INCO)
- Distinguer les dénominations réglementées spécifiques : miel, confiture, foie gras
- Identifier les allergènes et les risques liés
- Réaliser un étiquetage conforme
- Différencier les mentions facultatives et les allégations

Contenu

- La réglementation en matière d'étiquetage et les mentions obligatoires des denrées pré emballées
- Les dénominations réglementées spécifiques (confiture et produits apparentés, produits à base de foie gras, miel)
- Les allergènes et les risques liés
- Réalisation d'un étiquetage conforme • Les mentions facultatives et allégations (dont les signes de la qualité et de l'origine)

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives, expositives, démonstratives
Supports utilisés : diaporamas, jeu pédagogique, études de cas, exercices + ressource stagiaire remis en fin de formation



14 heures (2 jours)



420€ TTC

possibilité de prise en charge



La Plaine-des-Palmistes-
St-André

Accessible aux personnes en situation
de handicap

Modalités de la formation



Durée/rythme : 14 heures (2 jours).

Modalité : présentiel collectif



Dates : **12-13 mai 2026, ou 16-17 juin 2026 ou 13-15 juillet 2026**



Nombre de participants : 2 à 10

Admission

Prérequis : aucun

Délai d'accès : 11 jours minimum

Modalité d'admission : entretien de pré-formation puis inscription

Modalités de reconnaissance

- Evaluation de fin de formation
- Evaluation de la satisfaction
- Attestation de fin de formation

• Taux de réussite : -

• Taux de satisfaction : -

Utiliser une plate-forme de demande d'aides européennes pour son projet agricole

Descriptif

Cette formation s'adresse aux agriculteurs/trices chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole non-salariés, aides familiaux, conjoints collaborateurs, salariés souhaitant faire une demande de subvention européenne pour financer un projet agricole, afin de faciliter leurs démarches administratives et augmenter leur autonomie.

Objectifs

- Différencier les aides selon son besoin/projet agricole
- Vérifier son éligibilité auprès du service instructeur approprié
- Dématérialiser des documents à l'aide d'outils numériques
- Créer un compte à la plate-forme de demande d'aides européennes
- Se repérer sur la plate-forme -
- Ajouter des documents administratifs pour une demande de subvention
- Attribuer l'accès de la plate-forme à un tiers
- Déposer une demande de subvention
- Suivre une demande de subvention
- Demander le financement de sa subvention en joignant les factures acquittées

Contenu

- Aides européennes et des fiches actions correspondantes
- Dématérialisation de documents administratifs
- Utilisation de la plate-forme de demande d'aides européennes

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives, expositives, démonstratives
Supports utilisés : diaporamas, vidéos + ressource stagiaire remis en fin de formation



14 heures (2 jours)



420 € TTC
possibilité de prise en charge



St-André, la Pl. des palmistes
Accessible aux personnes en situation de handicap

Modalités de la formation



Durée : 14 heures (2 jours).

Modalités : présentiel collectif



Dates : **22-29 juillet 2026 ou 12-19 août 2026**



Nombre de participants : 2 à 10

Admission

Prérequis : avoir un projet agricole

Délai d'accès : 11 jours minimum

Modalité d'admission : entretien de pré-formation puis inscription

Modalités de reconnaissance

- Evaluation de fin de formation
- Evaluation de la satisfaction
- Attestation de fin de formation

- Taux de réussite : 100%.
- Taux de satisfaction : 100%.



CONTACT

Sandrine TEYSSEDRE (formatrice)



0693 99 15 61

contact@agatheformationcoworking.re